

Communiqué de presse

**Un nouveau Pacte PLUME dédié à l'eau**  
**Lancement le samedi 11 juin – 11h30**  
**Dans le cadre de la Grande Journée de l'Eau - Parc Peixotto**

Après le lancement du Pacte PLUME en mai 2019, document évolutif rédigé en imaginant le développement urbain de Talence dans une démarche de co-construction, la Ville se dote d'un second volet, le Pacte Plume H2O, pour mettre en place une gestion raisonnée de l'eau sur son territoire. Le document sera lancé le samedi 11 juin, pendant la Grande Journée de l'Eau.

**Le Pacte PLUME, un pacte co-construit**

Le Pacte pour le logement, l'urbanisme, la mobilité et l'environnement de Talence (PLUME) regroupe l'ensemble des préconisations visant l'aménagement durable de la Ville et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants. Ce document unique a été co-construit grâce à des ateliers menés à partir de septembre 2018 par des habitants et élus de Talence et par des professionnels de la construction et de l'aménagement, afin de créer une vision commune. Le Pacte PLUME regroupe ainsi l'ensemble des préconisations dégagées par le groupe de réflexion pour favoriser un développement durable et inscrire Talence dans la transition écologique. Il constitue à la fois un recueil de conseils et de bonnes pratiques et un outil de sensibilisation et d'évaluation des projets appropriables par tous. Les actions sont organisées par thématiques : la construction (gabarit et matériaux), les usages, la mobilité, la biodiversité. Le document est destiné à l'ensemble des porteurs de projet de construction ou d'aménagement.

**Une suite complémentaire dédiée à l'eau**

L'eau en ville est un sujet technique jouant un rôle fondamental dont chacun doit s'emparer. En effet, elle est à la croisée de nombreuses questions et thématiques de l'urbanisme et de l'aménagement : alimentation, confort urbain, biodiversité, risques, etc. C'est pour cette raison que l'eau est un sujet de préoccupation majeur nécessitant un volet dédié du Pacte PLUME. Un « focus group » (groupe citoyen qui suit la concertation) a ainsi été recruté parmi les conseils communaux, à la suite d'un appel à inscriptions. Complété par des professionnels du domaine de l'aménagement, de la construction et de la gestion de l'eau, ce « focus group » s'est réuni au cours de quatre ateliers entre octobre 2021 et janvier 2022 pour rédiger le contenu du pacte. L'intervention, pendant ces ateliers, d'experts sur les différents sujets traités a permis de comprendre les enjeux liés à l'eau dans l'aménagement et de créer une culture commune au sein du groupe. Le Pacte PLUME H2O vise ainsi à développer une gestion durable de l'eau pluviale à Talence et à réduire la consommation de la ressource en eau potable afin de mieux s'adapter aux risques pour créer une ville en adéquation avec les enjeux du changement climatique et agréable à vivre pour tous.

Chaque habitant ayant un projet soulevant des questions sur l'eau (« Mon terrain est-il inondable ? », « Quels matériaux utiliser dans mon jardin pour infiltrer ? », « Puis-je utiliser l'eau de mon puits ? » etc.) peut ainsi se rapprocher du service urbanisme qui les accompagnera dans l'application du pacte PLUME H2O à leur projet.

**Contact : Service urbanisme et habitat - 05 56 84 78 64 - [urbanisme@talence.fr](mailto:urbanisme@talence.fr) - Télécharger le pacte : [www.talence.fr/quotidien/urbanisme/plume-h2o-une-gestion-integree-de-leau-a-talence](http://www.talence.fr/quotidien/urbanisme/plume-h2o-une-gestion-integree-de-leau-a-talence)**